

Communiqué

pour publication immédiate

-Les déchets dangereux-

Attention aux sacs de vidanges explosifs!!!

St-Constant- le mercredi 13 mai 2009 – Le printemps est la saison du grand ménage..... Nous vidons nos maisons de plusieurs objets qui se retrouvent parfois aux ordures. Certains objets ne devraient pas y être. Au cours du mois de mai, qui ne fait que débiter, déjà plusieurs problématiques ont été signalées.

En effet, au cours des deux dernières semaines plus de six incidents se sont produits. Du jamais vu! «Les citoyens font leur ménage et mettent aux ordures des éléments qui ne vont pas dans les poubelles et causent ainsi plusieurs tracas : incendie dans les bennes à ordures causés principalement par des cendres; en plus de retrouver de l'acide, du chlore, des déchets radio-actifs et des bonbonnes de propane qui peuvent tous causer un danger d'explosion ont été détectés», nous mentionne madame Caroline Rousselet, coordonnatrice au Service de gestion des matières résiduelles.

La MRC de Roussillon tient à rappeler à tous les citoyens qu'il est interdit de jeter des déchets domestiques dangereux aux ordures. En plus de causer un grand risque pour la santé et la sécurité des éboueurs et des résidents, la négligence engendre des coûts importants en temps et en argent pour les citoyens (service des incendies, machinerie pour ramasser les débris et nettoyer la voie publique, etc.)

Pour savoir comment vous débarrasser de vos déchets dangereux de façon sécuritaire, consultez en ligne le **Guide des récupérateurs** au www.mrcroussillon.qc.ca ou contactez le Service des travaux publics de votre municipalité.

-30-

Source :
Marie-France Lefebvre, coordonnatrice aux communications
MRC de Roussillon
(450) 632-1221, poste 342

Infos :
Caroline Rousselet, coordonnatrice, Service de gestion des matières résiduelles
MRC de Roussillon
(450) 638-1221, poste 331